

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
Contact personnels Biatoss
06 20 89 63 69 – Fax 05 61 43 65 50

Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

FIN DU CONFINEMENT



Quelle rentrée !!! ???

La rentrée des élèves a eu lieu il y a quatre semaines. Vous êtes nombreuses et nombreux à nous alerter sur la fatigue ressentie, alors que les congés de Toussaint ne sont pas encore là. Vous exprimez qu'habituellement cet état est le vôtre à l'approche des congés de Noël. Les conditions de rentrée, les conditions de travail imposées par la situation sanitaire, l'impact sur nos vies privées au quotidien sont des pistes d'explication qu'il convient de relayer dans les instances.

Vos témoignages sont précieux pour étayer nos interventions. Confidentialité garantie. Pour entrer en contact avec vos élu.e.s et mandaté.e.s Sgen-CFDT : toulouse@sgen.cfdt.fr. Merci d'indiquer votre métier.

LA RÉORGANISATION POUR LES NULS



DRAJES : L'instance informelle de suivi de la préfiguration DRAJES s'est tenue le mercredi 23 septembre. Le Sgen-CFDT MP est représenté dans cette instance par Nadine Bielle. Un Groupe de Travail axé sur les points RH devrait se tenir rapidement : régime applicable, rémunération, modalité d'avancement, action sociale, médecine de prévention... Outre le Sgen-CFDT, la CFDT est également représentée dans cette instance par des élu.e.s Interco CFDT. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur ce dossier.

POUR UN SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION TRANSPARENT



CTSA :

Le CTSA s'est tenu le 14 septembre 2020. Vous trouverez ci dessous la déclaration liminaire du Sgen-CFDT pour cette instance. L'ordre du jour portait sur la rentrée dans les services.

Prochain CTA :

Le CTA Bilan de rentrée est prévu, à ce jour, le 10 novembre 2020. Ne pas hésitez à nous contacter pour toute information relative à cette instance faire part de vos témoignages sur la rentrée, par mail à toulouse@sgen.cfdt.fr

L'ordre du jour devrait nous être communiqué début novembre.

Bon à savoir : Les comités techniques sont consultés sur les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférent

Monsieur le Secrétaire Général,

Il est peu de dire que la date de ce CTSA est inhabituelle. Nous pourrions nous réjouir de voir que notre instance est réunie avant le CTA et très tôt dans l'année scolaire. Nous apporterons des bémols.

Nous redirons qu'il est nécessaire que les documents préparatoires nous parviennent dans les délais prévus par le règlement intérieur afin que nous puissions exercer nos mandats de représentants du personnel.

Autre bémol, les personnels de nos sites ont repris le travail en août, donc nous nous situons à plus de trois semaines après la rentrée des personnels des services. Les personnels ont repris leur activité en présentiel parfois dans des conditions peu rassurantes compte tenu de la situation sanitaire. Mais ils ont repris avec la même conscience professionnelle qui les a animés durant la période de confinement. Assurer la continuité du service public et faire le maximum pour permettre une rentrée des élèves et enseignants plus apaisée sont le quotidien des personnels des services. La reconnaissance attendue passe par la possibilité pour tous les personnels de récupérer les heures supplémentaires effectuées. Une de nos questions diverses concerne ce sujet, une réponse orale a été apportée pour un service depuis le dépôt de celle - ci. Nous nous permettons toutefois d'attirer votre bienveillante attention sur des demandes de récupération qui pourraient être encore en attente de réponse.

Autre point de vigilance à avoir à notre sens : Le versement des indemnités Covid non accompagné d'une information claire des personnels en amont et sans consultation ou information préalable des instances de dialogue que sont le CTA et le CTSA amène au mieux le doute. Nous souhaitons que les montants versés soient explicités aux personnels. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui espéraient que leur engagement, indépendant de leur corps ou de leur grade, serait reconnu par un versement identique quel que soit le corps. La question est légitime : le poids des frais générés par le télétravail n'a pas le même impact sur le budget de toutes et tous. Les fins de mois ne sont pas identiques y compris dans le même corps. Tous les personnels n'ont pas un abonnement internet, tous les personnels n'ont pas la même faciliter à acquitter leurs factures, tous les personnels n'ont pas la même facilité à s'adapter budgétairement à la fermeture du restaurant administratif.

Nous attirons particulièrement votre attention sur ce dernier point. Le Sgen-CFDT a fait parfois sourire, y compris parmi nos collègues des autres OS, en répétant l'importance de donner accès à un repas correct par jour et à un prix accessible. Nous constatons aujourd'hui que du fait du confinement il demeure des personnels pour qui se nourrir peut être problématique. La difficulté a été accrue pour celles et ceux dont les enfants bénéficiaient de la gratuité des repas au restaurant scolaire. Oui il existe parmi nous des travailleurs pauvres. Nous savons le déficit régulier au niveau de l'action sociale et renouvelons notre demande formulée en audience : y a t il possibilité que la partie employeur de la prestation repas, inutilisée durant le confinement, revienne vers les personnels ?

Autre conséquence de la crise sanitaire, le confinement a accéléré la mise en place du télétravail. Nous renouvelons notre souhait de voir une réflexion s'engager sur les espaces de co-working qui permettraient à la fois de rompre les risques liés à l'isolement des personnels et de limiter des trajets de plus en plus chronophages et polluants pour accéder à la ville de Toulouse.

Nous terminerons par une demande concernant le site de Niel. Le monde d'après que nous voulons ne pourra se construire sans les personnels. Le dialogue social doit pouvoir s'inscrire dans la durée et la proximité avec les personnels. Les organisations syndicales doivent pouvoir travailler en toute équité. Nous nous permettons de vous demander, qu'une réorganistion des panneaux d'affichage syndicaux soit faite pour le site de Niel. L'organisation actuelle, inchangée depuis l'ouverture du site de Niel, fait que l'espace CFDT est régulièrement occupé par d'autres ou, comme nous l'ont fait remarquer des collègues, que certaines OS sont plus facilement visibles que d'autres.



INFOS CONF' : Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu

A DECOUVRIR WEB TV : [Réponses à emporter : Retour sur 3 jours de mobilisation dans 500 points de contact CFDT à travers toute la France](#)

COMMUNIQUE DE PRESSE : Suppression des jours de carence : une mesure de protection indispensable.

La situation sanitaire se dégrade régulièrement depuis maintenant plusieurs semaines et appelle à des mesures claires, lisibles et rassurantes en matière de protection de la santé de l'ensemble des travailleurs, quel que soit leur secteur d'activité. Pour lire la suite, Ctrl + Clic https://cfdt.fr/portail/presse/communiques-de-presse/suppression-des-jours-de-carence-une-mesure-de-protection-indispensable-srv2_1136539



FONCTIONS PUBLIQUES Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu

A lire et à relayer sans modération : FPI n°72 du jeudi 24 septembre 2020

Au sommaire : A la une : Reconnaissance de la covid-19 en maladie professionnelle : un dispositif qui trahit les engagements pris par le gouvernement. **Les actus** : Covid-19 : mesures sanitaires pour la Fonction publique ; Pouvoir d'achat : il est temps de s'y mettre ; Covid-19 : le FNP s'engage auprès des agents ; OTE et SGCD : la CFDT interpelle le ministère de tutelle ; Éducation : la CFDT écrit au ministre ; LDG - mobilités : nouvelle donne pour les mutations. **Dans la presse** : Laurent Berger était l'invité de l'émission "Quotidien". **Divers** : FIPFHP: prise en charge des masques inclusifs ; COVID-19 : mise à jour du questions/réponses de la DGAFP. **A vos agendas** : Webinaire " éduquer et former au temps de la covid " ; Webinaires " Rentrée sociale : le travail bouleversé ". **A découvrir** : Sortir de la crise : la France est à la croisée des chemins ; Une adhésion découverte est proposée du 22 septembre au 15 octobre 2020. **Le code des Fonctions publiques** : Les nouveautés du Journal Officiel du mois d'août 2020. **La Préfon**

[FPI n° 72 du jeudi 24 septembre](#)



INFOS FEDE : Ctrl+Clic sur les liens en bleu pour accéder aux articles.

A partager, relayer... [Tenue correcte exigée ? Objectif éducation et émancipation](#)

Retour sur l'action organisée par des élèves le 14 septembre 2020 pour dénoncer le fait que sous couvert de tenue correcte exigée, ce sont le plus souvent les filles dont on critique la tenue. Pour le Sgen-CFDT, la réponse est du côté de l'émancipation et de l'éducation, pas du slogan. <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/tenue-correcte-exigee-objectif-education-et-emancipation/>



Webinaire : hybrider son enseignement, pis-aller ou opportunité ?

Éduquer et former au temps de la Covid : hybrider son enseignement, pis-aller ou opportunité ?

Le 8 octobre de 17h30 à 19h

Pour S'inscrire, pour lire la suite... Ctrl + Clic <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/webinaire-hybrider-son-enseignement-pis-aller-ou-opportunit/>



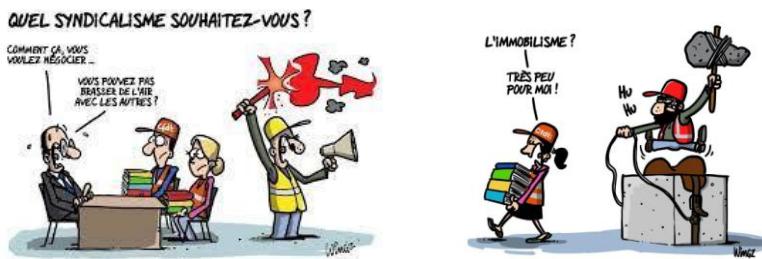
Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu



Mar. 20 Oct. à 17H00

S'inscrire en ligne :

[Lanceurs d'alerte : les défendre, les accompagner - Webinaire CFDT Cadres/Crefac](#)



Cette année, j'adhère !



[Adhérer en ligne](#)

Contact
toulouse@sgen.cfdt.fr

local :

- Vous pensez que les personnels Biatoss (non enseignants) ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).

Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion : Ctrl + Clic : [Adhérer en ligne](#)

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté de paiement.

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.



Positions nationales du Sgen – CFDT :
www.sgen.cfdt.fr -

Contact local : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

Tél : 06 20 89 63 69

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :

- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité...

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :

- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou non son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.

Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup... et donc est libre de choisir de participer ou non.